

## Rôle du comité de pilotage et DRCE

- Les demandes d'exportage® seront transmises, directement ou via les partenaires de l'opération, à ERAI.
- L'instruction du dossier sera effectuée par ERAI (visites en entreprise) et la DRCE.
- Etape de validation des candidatures / études de sélection des dossiers :

Le Comité Technique d'« exportage® » avec la DRCE, étudie les candidatures, sélectionne les « porteurs » potentiels et propose une attribution du dossier à l'un d'eux.

N.B :

• les dossiers ne révélant pas de complexité particulière tant dans la demande du « porté » que dans le choix du « porteur » potentiel, pourront être traités directement par un des partenaires sans passer par la validation du Comité Technique, sous réserve qu'il en informe les membres.

• Les dossiers plus problématiques pourront faire l'objet d'une pré-information par mail et être discutés lors des réunions de Comité Technique.

## Une convention de portage doit être établie entre porteur et porté

La convention doit préciser les points suivants :

- Contenu de l'action de portage et des responsabilités et engagements de chacun.
- Affectation et prise en charge des frais liés à la mission.
- Période de validité du contrat
- Conditions de résiliation anticipée du contrat
- Droit applicable et lieu de juridiction
- Domiciliation des parties
- Clause locale spécifique (visa etc...)



**Votre contact :**  
ERAI - Entreprise  
Rhône-Alpes  
International  
contact@exportage.fr  
Tél. 04 72 38 33 74  
www.exportage.fr

**Rhône-Alpes** Région



**exportage®**

Quand les leaders  
de **Rhône-Alpes**  
portent les PME-PMI  
rhônalpines  
à l'international

www.exportage.fr

# Objectif

Aider une PME-PMI, le « porté », à se développer commercialement ou à s'implanter physiquement sur un marché à l'étranger en s'aidant de l'expérience d'une entreprise confirmée, le « porteur ».

Dans la droite ligne de l'action nationale menée depuis de nombreuses années par Partenariat France, les Conseillers du Commerce Extérieur en Rhône-Alpes, la CGPME et ERAI, en collaboration avec le Magazine Classe Export, se sont réunis pour créer une déclinaison régionale du concept baptisé :

« **exportage** ».

Les entreprises régionales, les « porteurs », mettent à disposition des PME-PMI de la région, les « portés », leur expérience et leurs moyens pour favoriser leur implantation à l'étranger.

## En Rhône-Alpes, le portage peut prendre des formes diverses

# 1



### Le portage **information-conseil**

- Faire bénéficier les « portés » d'informations terrain de réseau : aider les « portés » à compléter leurs études de marché et les conseiller sur la manière d'aborder les interlocuteurs potentiels.
- Mise en relations des « portés » avec des clients, donneurs d'ordre et décideurs.

Pouvoir se recommander du « porteur » pour prendre contact avec des clients potentiels avec qui le « porteur » est déjà en affaires. Rencontrer les gens qui comptent et ont le pouvoir de décider. Selon le cas, le « porteur » pourra accompagner la PME au premier rendez-vous pour la positionner d'emblée comme un partenaire recommandé.

# 2



### Le portage **hébergement**

- Accueillir le représentant du « porté » lors de sa première visite.
- Mettre à disposition du « porté », pendant une période de 6 mois à un an, des bureaux ou locaux d'accueil et les moyens logistiques de base (téléphone, fax...). Ces locaux seront à disposition du personnel détaché par le « porté » (cadre, étudiant ou V.I.E).

# 3



### Le portage **assistance**

- Aider le représentant du « porté » à s'intégrer localement, notamment en le guidant dans ses démarches administratives et commerciales.

*N.B : d'autres formes de portage peuvent être étudiées au cas par cas.*

## Ce qu'est et ce n'est pas exportage

### exportage®

→ **c'est**

- Pour les « portés » une initiative régionale de proximité.
- Réservé aux entreprises ayant une forte volonté de développement à l'international et ayant déjà fait une étude de marché et un business plan.
- Pour les « porteurs », un acte citoyen d'aide au développement international des PME-PMI effectué dans les pays où ils sont implantés et suivant leur capacité d'accueil.

### exportage®

→ **ce n'est pas**

- Une substitution aux rôles et démarches des partenaires publics et privés du Commerce Extérieur.
- Pour les « porteurs » un acte mercantile, les consommations et charges courantes sont répercutées à prix coûtant.
- Pour les « portés » un acte de commerce, mise en stock...

